

Réf. MO57306

Casquettes anti-heurt



Les +

Protège des heurts : protection contre les blessures causées par l'impact d'objets fixes.

Aération latérale

Réglage rapide et sûr

CONDITIONNEMENT D'ACHAT

Réf.	Taille	Sachet	Carton
57306	Taille unique/One size	10	60
P57306	-	8	48

CONDITIONNEMENT DE VENTE

>1

Multiple

A voir également

VARIANTES



DESCRIPTION

Ne protège pas contre les chutes d'objets (voir les casques de chantier pour l'industrie conformes à la norme EN 397).

Casquette munie d'une coque en plastique protégeant contre les heurts.

S'utilise surtout en intérieur où les chutes d'objet ne peuvent pas se produire.

Tissus ext. : 100% coton, 255-265g/m2

Coque de protection ABS

Coussinets ext. en EVA

Coussinets intérieurs en polyéthylène

Anneaux d'aération cuivre.

SECTEURS

Constructions mécaniques

Industries légères

Maintenance

Infrastructures, BTP, TP

Second-œuvre du bâtiment

EXEMPLES D'APPLICATIONS

Milieus industriels en intérieurs, sans risque de chute d'objets

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Forme	Casquette anti-heurt	Caractéristiques	Coque de protection en ABS
Couleur	Noir		Renfort de protection en EVA
Poids	159g		ABS protection shell
Risque principal	Particulièrement adapté pour les travaux intérieurs avec risque de chute d'objets statiques		Toile extérieure en tissu 100% coton
			Oeillets d'aération en cuivre
			Réglage par velcro de 54 à 59 cm
			Visière : 7cm
		Conditions de lavage	Nettoyer à l'eau chaude savonneuse et sécher avec un chiffon doux. Ne pas appliquer de peinture, solvant, adhésif ou étiquette. Utiliser uniquement des produits sans danger pour l'utilisateur, conformément aux instructions du fabricant.

NORME(S)

Cet équipement est conforme au modèle de l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation CE de type **CE 697906**

Délivré par BSI Group The Netherlands B.V (2797) Say Building- John M. Keynesplein 9- 1066 EP Amsterdam Netherlands



EPI CAT. II

EN812:2012

Casquettes anti-heurt pour l'industrie.